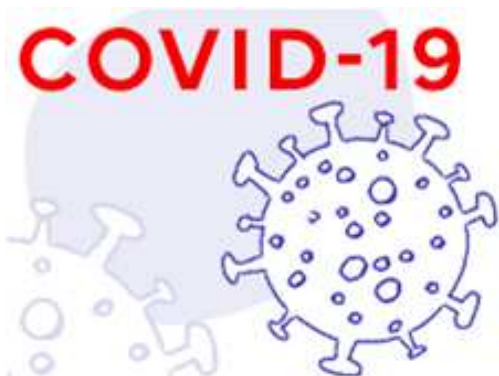


Entreprise :
Rédacteur du document:

Document unique
Evaluation des risques professionnels

Date de création:
Date de révision :
Validé par :
Version



Transmission

Par voie aérienne
Par les **postillons** émis lorsqu'une personne infectée **tousse** ou **éternue**.

Distance minimale de sécurité avec une personne infectée :

Par contact
En se touchant les **yeux**, la **bouche**, ou le **nez avec les mains** après avoir été en contact avec une **surface contaminée**.

Situation à risque	Plan d'action et mesures de précaution
Exposition au Covid-19 par voie aérienne	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les contacts physiques (distance minimum 1 mètre). • Dans la mesure du possible, fournir des masques au personnel ainsi que des gants à usage unique jetables. • Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche. • Tousser ou éternuer dans son coude et utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle.
Exposition au Covid-19 par contact avec une surface contaminée	<ul style="list-style-type: none"> • Se laver fréquemment les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon pendant 20 secondes. • Prévoir des lingettes ou produits hydroalcooliques dans les véhicules. • Nettoyer régulièrement les surfaces et les lieux collectifs (tables, poignées...) ainsi que le matériel. <p>Particulièrement les zones en contact avec les mains, à l'aide de lingettes désinfectantes ou d'un chiffon et de produit d'entretien correspondant à la norme NF ou EN 14476 (inscrite sur l'étiquette).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Toute personne symptomatique (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) **doit informer son employeur et ne pas se rendre sur son lieu de travail**